

## Adhérez et soutenez Manche-Nature pour l'année 2022 :

Adhésion individuelle simple 15 €  Petit budget 5 €

Adhésion couple 20 €

Adhésion pour une personne morale (ex. association) 30 €

**Abonnez-vous à « L'Argiope »** C'est le bulletin trimestriel de l'association (recherches naturalistes, articles de société).

Adhérent 25 €

Extérieur 30 €

**Abonnez-vous à « Combat Juridique »**

Pour faire le point sur les affaires portées devant les tribunaux.

Adhérent 12 €

Extérieur 14 €

**Soutenez nos actions :** (voir ci-contre ou verso)

Envoyez vos dons à Manche-Nature, 66 % de leur montant sont déductibles de vos impôts. Un reçu fiscal vous sera adressé.

Je fais  un don ponctuel de ..... €

un don par prélèvement automatique

*Seuls les dons et adhésions sont déductibles de vos impôts et donneront lieu à un reçu fiscal. Pour des raisons de gestion des adhérents, les dons (même par virement ou prélèvement automatique) ne dispensent pas de l'adhésion. Merci de votre compréhension.*

Nom, Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

**Pour les adhésions couples :**

Nom, Prénom : (second adulte adhérent)

Téléphone : ..... Courriel : .....

**Montant total :** .....

*Remplissez ce document en cochant les cases choisies, et libellez votre chèque à l'ordre de Manche-Nature*

**Adhésions et dons sont également possibles en ligne sur Manche-Nature.fr**

*Manche-Nature agit grâce à ses adhérents et ses soutiens.*

**Rejoignez-nous, la nature a besoin de vous !**



**Soutenez Manche-Nature**

83, rue Geoffroy-de-Montbray 50200 COUTANCES

Tél : 02 33 46 04 92

manche-nature@orange.fr

http://manche-nature.fr/

## Soutenez nos actions !

**Si vous souhaitez nous aider en contribuant activement au soutien à l'écologie associative, indépendante, offensive et efficace, envoyez vos dons à Manche-Nature, 66 % de leur montant sont déductibles de vos impôts.**

**Un reçu fiscal vous sera adressé.**

*Vous pouvez choisir le paiement par chèque, le virement (en vous adressant à votre agence bancaire) ou le **prélèvement automatique**.*

*Plus simple et plus pratique que le chèque, le prélèvement automatique permet de fractionner les dons en de petits montants mensuels.*

**Adhésions et dons sont également possibles en ligne sur Manche-Nature.fr**

**Autorisation de prélèvement  
Manche-Nature – Numéro d'émetteur : 522383**

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, un montant de

.....€ par mois.

Pour suspendre le prélèvement, il me suffit de le faire savoir par écrit à Manche-Nature.

Nom et prénom : .....  
(titulaire du compte)

Adresse : .....

Date : ..... Signature :

Code IBAN : .....

BIC : .....

**Important : n'oubliez pas de joindre un RIB ou un RIP**